



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 28 novembre 2014 — N° 49

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Club de l'âge d'or Parc Lacordaire.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter l'Amossoise Karol-Ann Canuel qui marque l'histoire du cyclisme québécois.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise FRIMA Studio.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de Saint-Sébastien.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du sida.

28 novembre 2014

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner l'importante contribution scientifique de M. Paul-Eugène Lemieux, décédé récemment.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner l'initiative « Mes achats, mon quartier ».

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Gougeon.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de l'efficacité énergétique.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de féliciter Mme Marie-Noël Goulet, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

À 9 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 15.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 20 Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 20.

M. Poëti, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 25 Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 25.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 24 concernant les fraudes à l'aide sociale, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 novembre 2014 par M. Surprenant (Groulx).
(Dépôt n° 650-20141128)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 7, 8, 9, 21, 22, 23, 28, 29 et 30 octobre et les 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 25, 26 et 27 novembre 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 651-20141128)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 405 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur le tabac afin de protéger les jeunes.

(Dépôt n° 652-20141128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, soulève une question de règlement quant à l'application de l'article 79 à l'égard de la réponse formulée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

L'article 79 prévoit que la réponse doit toucher la question posée. En l'espèce, la réponse fournie par le ministre touche le sujet soulevé par la question. Le Règlement de même que la jurisprudence parlementaire ne permettent pas à la présidente d'exiger un niveau de précision supérieure.

28 novembre 2014

À la demande de M. le président, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 27 novembre 2014, sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 53 en annexe)

Pour : **79** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 10 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 10 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pagé (Labelle), conjointement avec M. Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Gilles Tremblay, grand hockeyeur professionnel avec le club des Canadiens de Montréal de 1960 à 1969, puis animateur à la Soirée du hockey au réseau français de Radio-Canada pendant 27 ans, décédé le 26 novembre 2014;

28 novembre 2014

QU'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle au hockey professionnel et son rôle d'ambassadeur pour le grand club des Canadiens de Montréal;

QU'elle souligne également qu'il fut le tout premier ancien joueur de hockey analyste d'expression française;

QU'elle transmette ses condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues, ainsi qu'à ses nombreux admirateurs partout au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Samson (Iberville), conjointement avec M. Marceau (Rousseau) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale mandate le Vérificateur général du Québec pour analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances relativement à l'exercice 2014–2015;

QU'aux fins de cette analyse, le Vérificateur général du Québec ait accès aux mêmes sources d'information provenant du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du trésor que pour la production de son rapport du 3 juin 2014.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le Fonds des générations; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions.

Après débat, le rapport est adopté.

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 2 décembre 2014, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

28 novembre 2014

À 12 h 12, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 2 décembre 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

28 novembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 53)

POUR - 79

Arcand (PLQ)	Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Deltell (CAQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Denis (PLQ)
(Mégantic)	Girard (PLQ)	(Fabre)	Surprenant (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)	
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 28

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Therrien (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Marceau (PQ)	Traversy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	
David (IND)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	
(Gouin)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Roy (PQ)	
Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	(Bonaventure)	